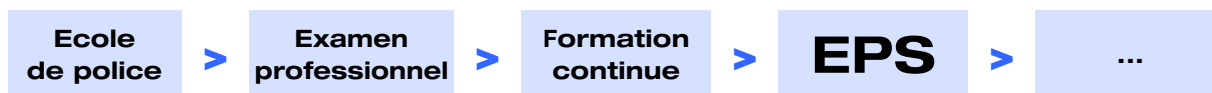


Annonce de l'EPS 2021

Examen professionnel supérieur policier/policière
avec diplôme fédéral

L'EPS est le premier échelon de la formation continue du policier.



Cet examen atteste que vous possédez les compétences nécessaires dans le domaine de la conduite, de la méthodologie didactique et du savoir policier spécifique et que vous avez approfondi l'un de ces domaines. L'EPS est le plus haut échelon de la formation professionnelle et garantit l'accès aux formations supérieures.

Déroulement

Module de préparation:

- > 1 session de 2 jours (gestion de projet et Travail de diplôme)
- > 1 module obligatoire du 16 au 17.03.2021, 2 jours
- > Centre de formation Coop, Jongny

Travail de diplôme:

- > Définition/planification du projet pendant le module obligatoire
- > 80 à 120 heures de travail pendant 5 mois
- > Travail de diplôme de 30–40 pages
- > Délai de remise du Travail de diplôme: 31.08.2021

Examen:

- > 40 min (20 min de présentation et 20 min d'entretien)
- > Entre le 30.10.2021 et le 01.12.2021
- > Au siège de l'ISP à Neuchâtel
- > Taxe d'examen: Fr. 750.–

Examen Professionnel Supérieur de l'année 2019

Au total, 44 candidats EPS 2019 avaient soumis leur travail de diplôme à la fin du mois d'août 2019 dans les délais impartis. Avec la remise du diplôme fédéral à 40 collègues, tout était prêt pour la cérémonie de remise des diplômes le 6 mars 2020 à Lucerne.

Le reste fait déjà partie de l'histoire. L'ISP a commencé très tôt à annuler des événements individuels dans le cadre des évaluations de la situation. Dans ce contexte et au vu des circonstances particulières dans lesquelles nous nous trouvons, avec notamment l'incertitude quant à la durée de cette situation extraordinaire, la Commission d'assurance qualité EPS a décidé à l'unanimité, après consultation du Conseil de fondation de l'ISP et de l'organe responsable, d'annuler la cérémonie de remise des diplômes de l'EPS 2019.

Les collègues ont déjà reçu leur diplôme fédéral.

Conditions d'admission

- > Brevet fédéral de Policière/Policière ou certificat de Policière/Policière (ou équivalence)
- > 5 ans d'expérience professionnelle dans un corps de police suisse (ou équivalence)
- > 40 jours de formation continue, selon les modules obligatoires et à choix (ou équivalence)
- > La Commission d'assurance qualité EPS (CAQ EPS) décide de l'équivalence d'autres certificats, de l'expérience professionnelle et des cours de formation continue. Contact: muriel.delsarto@ne.ch

Inscription online, délai au 16.11.2020

Par votre corps de police, via l'inscription au module obligatoire de préparation.

Pour toute information, veuillez consulter:

www.institut-police.ch



Plan chronologique

Examen professionnel supérieur 2021

Dates	Concerne	Candidat	Remarques
25.06.2020	Publication	Contrôle de l'admission par le formulaire «Inscription et contrôle des qualifications»	Publication sur la PNFP
16.11.2020 30.11.2020	Délai d'inscription Délai réception des dossiers	Inscription online par le responsable de formation. Envoi des dossiers des candidats au Centre de coordination Examens professionnels fédéraux	Contrôle des inscriptions selon les conditions d'admission
15.12.2020	Admission	Séance de la Commission AQ	Validation des admissions par la Commission AQ, confirmation par lettre aux candidat(e)s
15.12.2020	Confirmation de l'admission	Réception de la lettre confirmant l'inscription à l'examen	Lettre aux candidat(e)s
31.01.2021	Confirmation PNFP	Courriel de confirmation pour le module obligatoire et envoi de l'ordre de préparation	Online PNFP
31.01.2021	Délai d'inscription pour les répétant(e)s	Inscription par mail auprès du responsable de formation; valable aussi pour les candidats qui ont interrompu le cursus	Planification des experts par le Centre de coordination (experts différents pour les répétant(e)s)
25.02.2021	Briefing des mentors	Inscription online sur la PNFP	Inscription online sur la PNFP
16.03.– 17.03.2021	Module obligatoire	Préparation du plan de projet, début de la rédaction du travail de diplôme	Introduction au travail de diplôme pendant 1,5 jours
31.05.2021	Convocation	Confirmation par courrier de la date et du lieu d'examen	Information aux experts
31.08.2021	Remise du travail de diplôme Facture	3 exemplaires sous format papier, 1 support de données électronique, 1 résumé au format «Word»	Attribution des travaux de diplôme aux experts pour évaluation. Envoi de la taxe d'examen
30.09.2021	Délai de désistement	Dernier délai de désistement	Contrôle du paiement
30.10.– 01.12.2021	Période d'examen	20 min. de présentation du travail de diplôme et 20 min. d'interrogation sur le travail de diplôme	Date et heure d'examen selon convocation
15.12.2021	Séance des notes	Séance de la Commission AQ	Séance finale et confirmation des notes des experts
Décembre 2021	Communication des résultats	Dernier délai pour la réception des résultats d'examen	Envoi des résultats avec les feuilles de note des candidat(e)s en échec
Janvier 2022	Délai de recours	Dernier délai pour déposer un recours auprès du SEFRI	Selon notices du SEFRI
04.03.2022	Cérémonie de remise des diplômes	Remise du Diplôme, de la feuille de notes et du feed-back des expert(e)s sur le travail de diplôme	Au cours de l'après-midi à Lucerne

Contact:

Institut Suisse de Police

Centre de coordination Examens professionnels fédéraux

Avenue du Vignoble 3

2000 Neuchâtel

Secrétariat: Muriel Del Sarto / Tél. 032 723 81 21 / muriel.delsarto@ne.ch

